

Édito/

juillet-août 2020

Chères consœurs, chers confrères,

En cette période estivale, ou hivernale, c'est selon, permettez-moi de souhaiter de bonnes vacances à ceux qui ont la chance de pouvoir en prendre et bon courage à ceux qui, à l'instar de la quasi-totalité des élus de l'URPS Infirmiers, restent mobilisés sur notre territoire.

Mobilisés, le mot n'est pas trop fort, au regard de la situation sanitaire qui prévaut à La Réunion, de surcroît à Mayotte, toujours en état d'urgence sanitaire, et sur le territoire Métropolitain.

Mobilisés car, comme tout un chacun peut le constater dans sa pratique quotidienne, nos patients et concitoyens négligent bien imprudemment les gestes barrières, le respect de la distanciation sociale et le port du masque dans les lieux publics.

Bien entendu, il est de notre devoir de rappeler, autant que faire se peut, à nos patients et à leurs entourages que l'épidémie de COVID-19, bien qu'elle n'ait jamais vraiment touché drastiquement notre département ces derniers mois, mais bien loin d'être passée, n'en est que plus redoutable.

A l'instant où j'écris ces quelques lignes, les signaux faibles s'activent, à bas bruit certes, mais indéniablement et inexorablement. Pour rappel, lors d'une instance de dialogue, instaurée en mars dernier, qui rassemble régulièrement Monsieur le Préfet, Madame la Directrice générale de l'ARS, les dirigeants des établissements de santé publics et privés,

les épidémiologistes, les biologistes, les URPS médecins, pharmaciens et infirmiers, l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) et SPF (Santé Publique France), nous présentaient un tableau prévisionnel qui ne laissait guère de place au doute : en cas de réouverture de l'aéroport sans condition, de non-respect des gestes barrières et de l'absence d'une politique de prévention (testing, tracing), La Réunion devrait faire face à une vague épidémique majeure d'ici la fin de l'année 2020.

Alors, me direz-vous, qu'attendons-nous pour nous organiser ?

C'est ce à quoi nous œuvrons depuis plus de 4 mois maintenant. Que ce soit en rédigeant des [protocoles sur le parcours ambulatoire](#), le [protocole soignants à domicile](#), la [prise en charge d'un patient COVID-19 à domicile](#) [1] [2], en publiant les recommandations HAS, en mettant à disposition une cellule d'écoute psychologique ou en organisant des formations sur les règles d'hygiène et la réalisation du test RT-PCR, en proposant encore une [charte éthique et déontologique de bonnes pratiques pour l'organisation de tournées dédiées](#) ou en soutenant l'ouverture de CAD (Centre Ambulatoire Dédié).

Difficile de dire quand et comment nous risquons d'être confrontés à l'arrivée de cette « vague » épidémique tant redoutée mais je puis vous assurer que nous sommes vigilants, attentifs et mobilisés, en lien avec

l'ARS et la Préfecture pour réagir, alerter et nous coordonner.

Tant qu'il est encore temps, j'invite tous les infirmiers libéraux qui ont suivi une formation au prélèvement de dépistage Covid-19 par RT-PCR, que ce soit avec les laboratoires, le CHU ou avec tout autre organisme, à se signaler par un simple mail à contact@urpsinfirmiers-oi.fr pour transmettre à l'ARS une cartographie fiable et actualisée des professionnels formés sur notre territoire afin d'être en capacité de répondre à la demande des médecins généralistes et des autorités sanitaires dans le cadre d'un dépistage massif de la population.

J'invite également l'ensemble des infirmiers libéraux à rester vigilants, à poursuivre inlassablement notre mission d'éducation et de prévention de la population, à continuer à porter un masque de protection, à retirer et conserver scrupuleusement la dotation hebdomadaire de masques chirurgicaux et FFP2, à acquérir des surblouses et charlottes et à ne pas hésiter à faire remonter les besoins pour la mise en place de tournées dédiées.

Vous l'aurez compris, l'heure n'est pas venue de baisser la garde mais plutôt d'accentuer notre vigilance et de nous tenir prêts.

Prêts à nous rassembler pour lutter ensemble, se coordonner avec les autres professionnels de santé comme nombre d'entre vous l'avez brillamment démontré entre mars et juin dernier, grâce aux réseaux sociaux et à un sens aigu du partage d'information, d'échange pluri-professionnel et de travail en commun pour élaborer nombre d'outils pratiques

afin d'être en capacité de répondre rapidement, sans négliger la protection de tous les soignants, à l'appel de votre URPS, de l'ARS et de la Préfecture.

Enfin, cet éditto ne serait pas complet si je ne vous informais pas que l'ARS a présenté à l'URPS Infirmiers, au CDOI et à la CGSS ce 8 juillet dernier, **les contours du prochain zonage à La Réunion**. Sans dévoiler la physionomie de la régulation démographique des infirmiers libéraux à La Réunion, pour respecter la procédure légale, sachez que **l'URPS Infirmiers a émis un avis défavorable** au schéma présenté au regard des deux éléments suivants :

- La méthodologie pour parvenir au zonage proposé est non adaptée et ne tient pas compte du relief montagneux et du réseau routier ;
- Les centres de santé accessibles aux infirmiers salariés, qui ne seront pas soumis au zonage, pourront ouvrir sur tout le territoire, recevoir des patients au centre et à domicile.

Le zonage devra être soumis au vote de la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) dans les deux mois à compter de sa présentation à l'URPS et un arrêté sera ensuite signé par l'ARS.

Nous ne manquerons pas, lorsque ces étapes auront été validées de vous informer de la publication de cet arrêté et de ses modalités, dès que nous en aurons pris connaissance.

Dans l'attente, bonnes vacances et bon courage à tous !

Alain Duval,
Président